

Référence : C.N.28.2022.TREATIES-XVIII.10.c (Notification dépositaire)

AMENDEMENT À L'ARTICLE 124 DU STATUT DE ROME
DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

LA HAYE, 26 NOVEMBRE 2015

LIECHTENSTEIN : RATIFICATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 21 janvier 2022.

Le 21 janvier 2022

